



COMMUNIQUE DE PRESSE

Lundi, le 30 juillet 2018

« Il est vraiment nécessaire de toujours porter plainte et d'avoir recours à l'application 'Touche Pas A Ma Pote' »

Bianca Debaets réagit à la suite de l'agression filmée d'une jeune femme à Paris

Comme beaucoup, la Secrétaire d'État bruxelloise à l'Égalité des Chances Bianca Debaets a été fortement choquée par les images de l'agression, à Paris, de Marie Laguerre. Totalement solidaire de celle-ci, Bianca Debaets rappelle l'importance pour les victimes de porter plainte, à Bruxelles ou ailleurs, afin notamment de favoriser un meilleur travail préventif de la police. D'autre part, la Secrétaire d'État rappelle qu'il est essentiel d'utiliser l'application « Touche Pas A Ma Pote ». Lancée au printemps dernier, en collaboration avec l'asbl du même nom, elle permet d'aider les femmes à notifier l'intimidation sexuelle et de mobiliser les passants 'connectés'. Au 1^{er} juin dernier, 640 utilisateurs étaient comptabilisés et 40 signalements avaient été enregistrés.

Bianca Debaets: *« Il y a trop peu de respect pour les femmes dans les espaces publics. Se faire insulter ou agresser en rue a des effets négatifs durables. Nous ne pouvons pas accepter cela. Pour contrer ce phénomène, il n'y a pas de remède miracle mais il y a certainement lieu de mener des actions de sensibilisation dès le plus jeune âge, non seulement à l'école mais aussi dans des centres de jeunes, des maisons de quartiers ou encore des clubs sportifs. Avec l'asbl 'Touche pas à ma pote', nous avons d'ailleurs déjà eu l'occasion de travailler sur un projet de ce type. La prévention est donc essentielle, tout comme la solidarité. Et ici, grâce à l'application, on peut envoyer un signal aux passants 'connectés'. J'appelle à nouveau les Bruxellois à s'engager contre ce fléau via cet app. »*

Le dispositif est basé sur l'application française Handsaway d'Alma Guirao. Un tiers des utilisateurs sont des hommes et ils demandent souvent de pouvoir s'engager dans la lutte contre l'intimidation sexuelle. Dans la vidéo de Marie, on se rend d'ailleurs compte de la réaction spontanée de plusieurs hommes.

« L'application n'est pas une solution miracle, mais elle renforce deux aspects importants. Vous voyez mieux ce qui se passe vraiment et de nombreuses données peuvent être enregistrées. Celles-ci peuvent ensuite être communiquées à la police pour qu'elle puisse adapter son travail sur le terrain, par exemple au niveau des lieux et des heures de patrouille. De plus, l'application permet de renforcer la solidarité : vous donnez la possibilité aux personnes de se soutenir quand elles se promènent dans un quartier qu'elles connaissent moins bien », ajoute **Bianca Debaets**.

Réalisée à la demande de la Secrétaire d'Etat Bianca Debaets, une étude de l'Université de Gand (U Gent) relative à la violence faite aux femmes indique que sur 450 femmes, 86% ont été victimes au moins une fois d'intimidation sexuelle, 34% d'entre elles en souffrent encore aujourd'hui, 22% ne racontent à personne les faits les plus graves et 3,6% ont porté plainte.

L'application 'Touche Pas A Ma Pote by Handsaway' est disponible sur Google Play et Apple Store.

Porte-parole: Pierre Migisha, 0475 720 412, pmigisha@gov.brussels